

## Historique des établissements Guillemaud

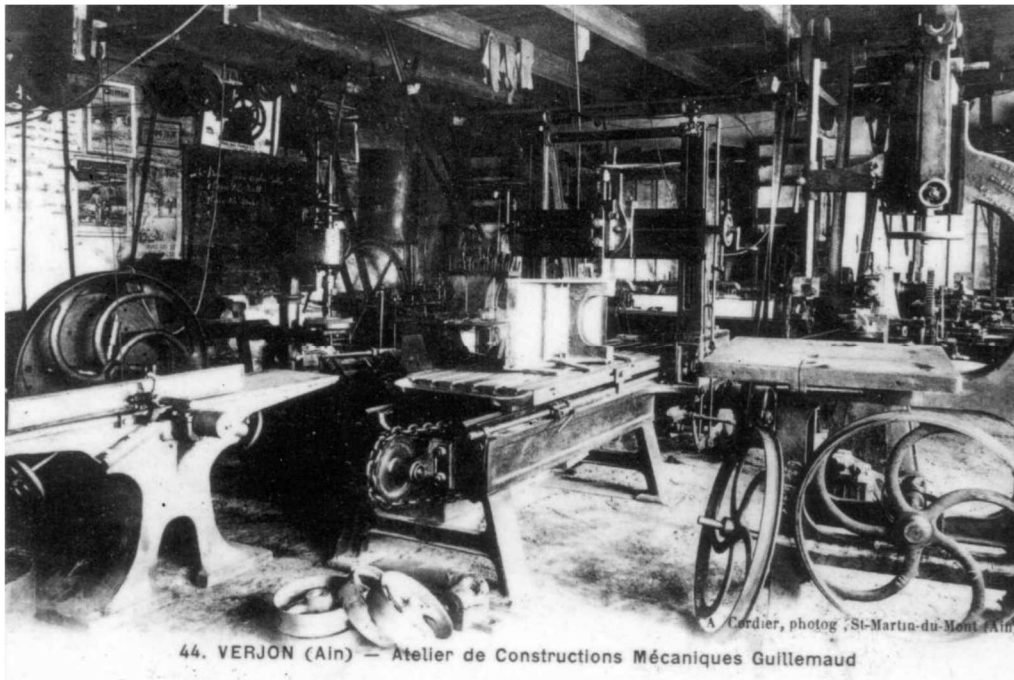
Frédéric Marie Victor Guillemaud est né le 13 août 1860 à Béréziat où son père était charron (fabrication et entretien de chars). Frédérique, orphelin jeune, a été élevé par son grand-père. Il a épousé à Verjon (Ain) Marie Clémentine Antoine Dit Chevalon née à la Verjonnière (Hameau de Verjon). Ils ont eu une fille Alice et cinq garçons dont Auguste mon grand-père.

La famille Guillemaud  
en 1898. Auguste en bas  
à gauche.



*Frédéric Guillemaud  
son épouse Marie Clémentine Antoine  
dit Chevalon  
Leurs enfants:  
Auguste - Lucien - Henri et Alice*

Frédéric a créé à Verjon ; (Ain) un atelier de mécanique il y construisait des scies à ruban, des machines agricoles et machines à battre, dont il possédait un petit parc.



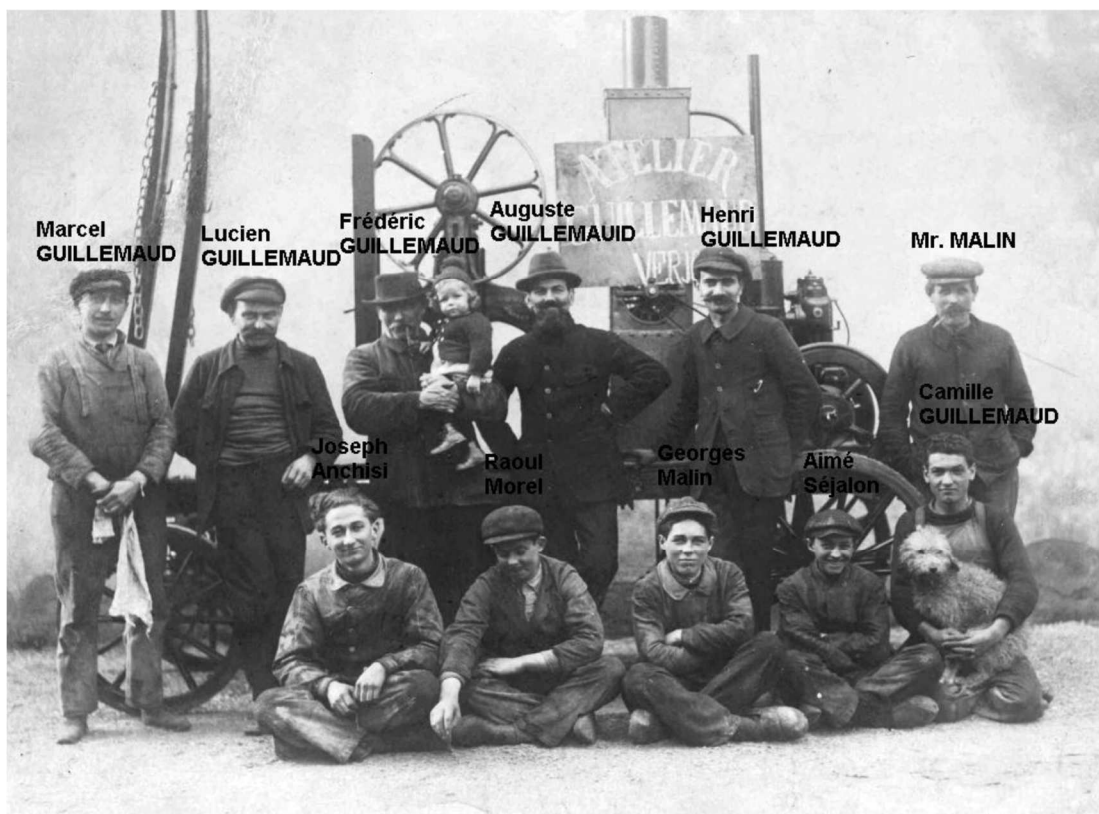
44. VERJON (Ain) — Atelier de Constructions Mécaniques Guillemaud



L. Ferrand, édit, Bourg

Batteuse à double nettoyage actionnée par Moteur électrique. Mouvements sur paliers à billes à rotule S. K. F.

Auguste Guillemaud est né le 18 février 1885 à Verjon, il a fait des études techniques à l'institution Carriat à Bourg. Volontaire, il a devancé l'appel lors de la guerre de 14-18, ses connaissances en mécanique l'ont conduit dans les unités de transport. Il a été envoyé à Salonique en Grèce pour convoyer les munitions. Rentré sain et sauf mais souffrant, l'armée l'envoie en convalescence à Hyères plusieurs mois. En 1918 il réintègre l'entreprise familiale à Verjon.



Frédéric entouré de ses fils et employés

Dans les années vingt, toute la famille travaillait dans l'entreprise de mécanique.

Après les moissons, Frédéric, ses fils Henry et Marcel, se rendaient de ferme en ferme de la Bresse au Revermont, avec leurs batteuses et locomobiles pour battre le blé.

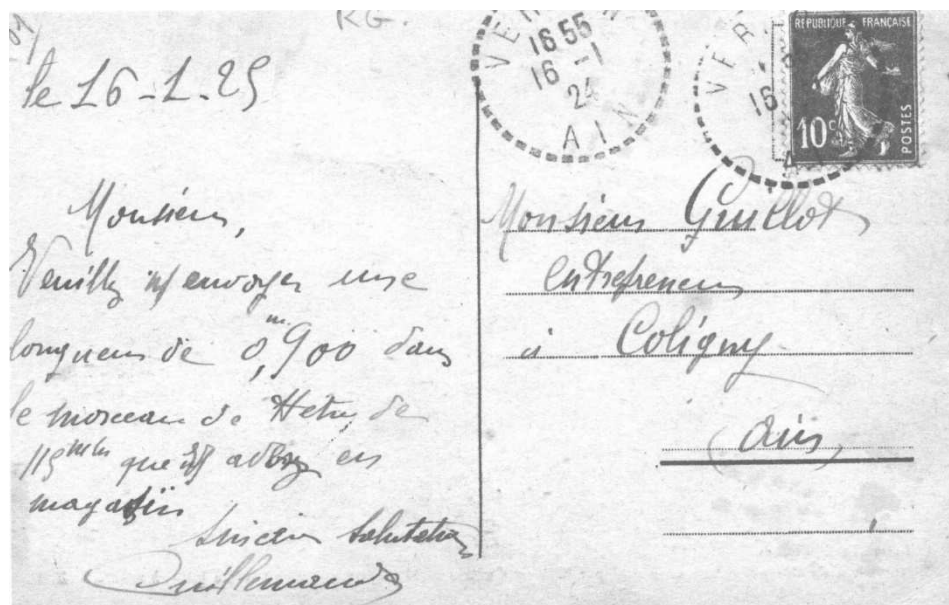


Marcel Guillemaud et son fils en 1925

En 1926, Auguste Guillemaud racheta avec son frère Camille, l'entreprise et les machines-outils et s'installa dans un bâtiment neuf, Chemin de Montholon à Bourg en Bresse.



Document trouvé  
dans les "papiers"



Il commença par de la sous-traitance de mécanique, puis mise au point des ensacheuses pour cimenterie, des moulins à grains et des engreneurs (sous-ensembles de machines à battre).

**POUR L'AGRICULTURE ET L'ÉLEVAGE**  
BREVETÉ S. G. D. G.

TOUTES GRAINES, AVOINE, BLÉ,  
MAÏS, ORGE, SARRASIN, etc...

Le cochon n'assimile pas  
les aliments qui sont  
**mal broyés**

Il engraisse et profite avec  
des aliments **bien broyés**

**SEULS  
LES APPAREILS S-S**  
permettent ce résultat

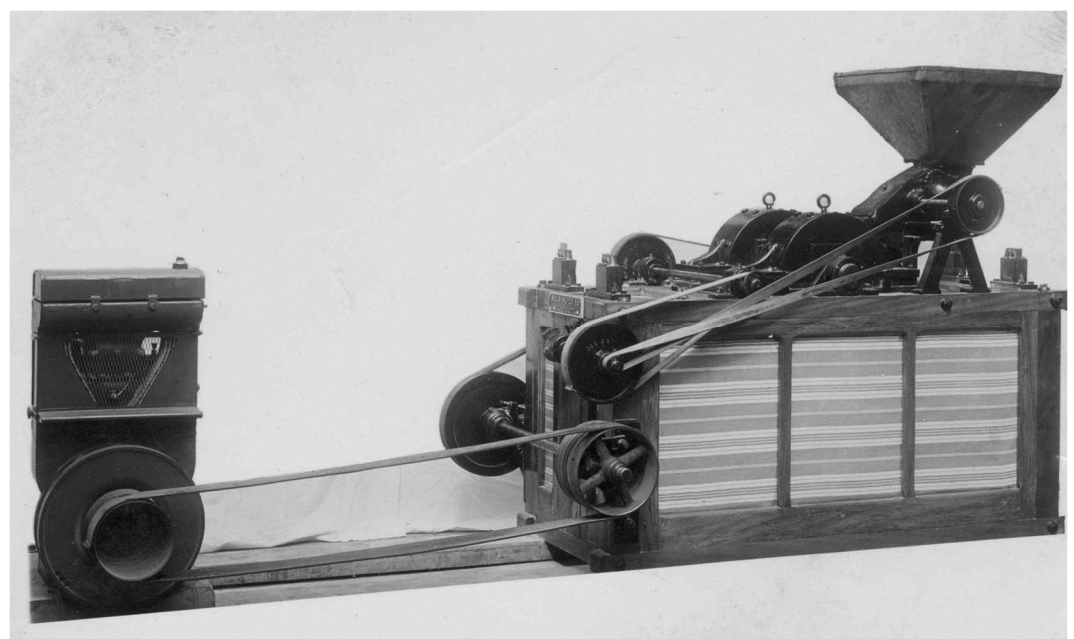
Le Moulin Broyeur S-S à passages multiples et automatiques permet le broyage parfait des orges, dont il est très difficile d'obtenir une mouture convenable.

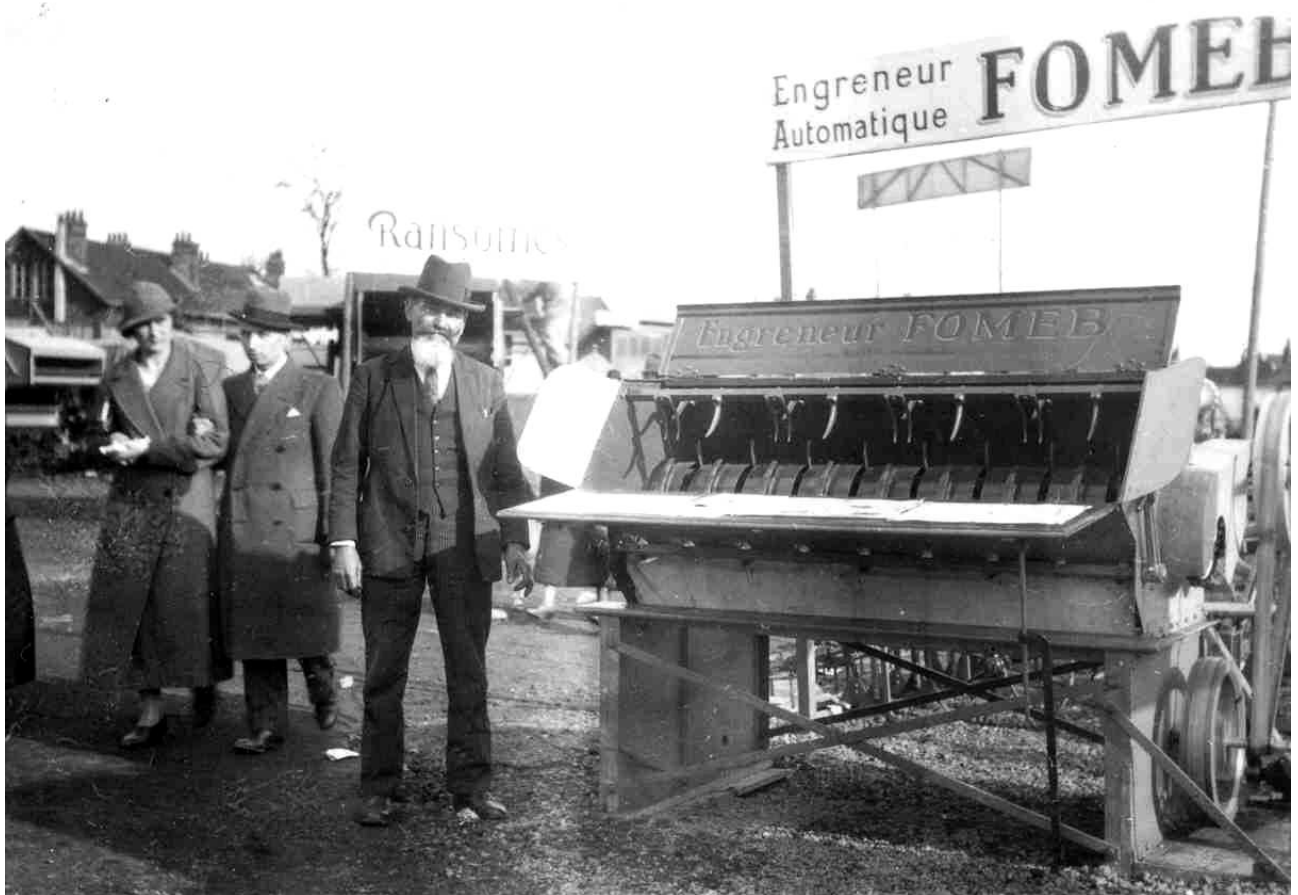
**Economie de temps.  
Supprime la meule et son entretien.  
Grande régularité de mouture.**

**E<sup>ts</sup> GUILLEMAUD FRÈRES**  
CONSTRUCTEURS  
USINE ET BUREAUX :  
Chemin de Montholon  
**BOURG (Ain)**

Ne comporte aucun organe sujet à usure.  
Encombrement réduit.

Le moulin à grains





L'engreneur (sous-ensemble de machine à battre)  
présenté à la foire de Lyon en 1934

En 1936, il fabriqua son premier tracteur pour débarder le bois et entreprit ensuite la fabrication des tracteurs agricoles.





Les premiers tracteurs fin des années 30



Le personnel en 1938



Claudia et Suzette Guillemaud (ma mère) à la foire de Lyon

A partir du début de la guerre de 40, la production était régulière aux alentours de 5 à 6 unités par mois. La pénurie obligea à récupérer les moteurs sur des automobiles ; ils étaient montés après une révision complète aux Ets Calame de St Denis lès Bourg.



Viendra ensuite le manque de carburant qui obligera le recourt aux "Gazogènes"



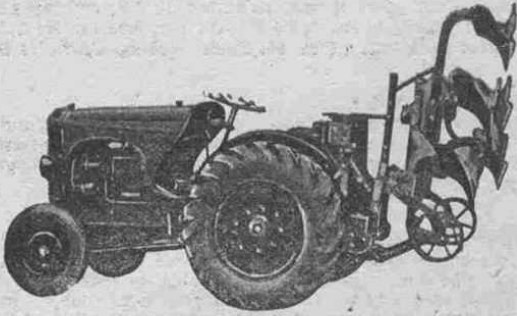
Foire d'Avignon (1942), la nièce de F. Guillemaud sur un tracteur équipé d'un gazogène.



Henri Guillemaud sur un tracteur propulsé par un gazogène.



**TRACTEURS "MICROMAX"**  
 ESSENCE — DIESEL  
 Agent **E. SOULIER**, TORNAC - Gard



AGRICOLE — ROUTIER — VIGNERON  
**Etablissements GUILLEMAUD Frères**  
 CONSTRUCTEURS BOURG (Ain)

OGRES 3

## Grande journée de motoculture à Villars-les-Dombes



*Une vue du terrain où avaient lieu les essais des tracteurs*

**J**AMAIS sans doute, la plaine tranquille de Villars-les-Dombes n'avait résonné comme hier d'autant d'engins mécaniques... Favorisée par un fort beau temps qui avait déterminé la venue de multiples « connaisseurs », la démonstration de tracteurs agricoles, organisée par la Confédération générale de l'agriculture, a obtenu un vif succès.

Dès 10 heures du matin, officiels et cultivateurs se rendaient au domaine de la « Sautière » pour assister au labourage d'un étang asséché, par une vingtaine de tracteurs français, américains et suisses.

Disons de suite que, sur ce sol très particulier, les engins souples maniables, munis de chenilles ou de dents à griffes, comme les « Massey-Harris » américains, se firent particulièrement bien d'affaire, et que les nombreuses person-

nalités parmi lesquelles nous citerons : MM. Ducret, représentant M. Tillon, ministre de l'Armement ; Blanchard, préfet de l'Ain ; Durand, président départemental de la C. G. A. ; Blanchet, vice-président ; Bourbon et Revillon, députés ; Le faucheur et Louis, directeurs des usines Renault ; Pons, représentant du ministère de la Production industrielle, et Saint-Cyr, maire de Villars ; les colonels Burnichon et Rebourseau, des arsenaux de Lyon et Roanne, apprécièrent la production française à sa réelle valeur.

Entre les modèles français essayés au labour « sur le banc », puis sur un terrain rocailleux, se distinguèrent le tracteur « Continental » Richard, le « Micromax », œuvre de M. Guillemont, ingénieur novateur établi à Bourg, et le « Rochet-Schneider », superbement conduit par un spécialiste, M. Elie

Richard, de Villars-les-Dombes.

Mais s'il convient de se féliciter d'une production mécanique française attachée enfin à donner le maximum, nous ne pouvons terminer — après avoir souligné l'exposition d'outillage électrique qui se tint également à Villars — sans faire état de la juste remarque d'un brave paysan : « Quand les ingénieurs se préoccupent-ils de mettre au point des charnues adaptées à la fois au terrain et aux tracteurs ? Ces derniers, importés d'Amérique, nous coûtent une centaine de mille francs, alors que les modèles français comparables sont vendus trois fois plus cher ? Comprenez notre choix. »

Prix de revient... Pouvoir d'achat, tels demeurent effectivement les problèmes qui se posent dans le domaine de notre reconstruction économique.

Foire de Villards  
les Dombes  
1946

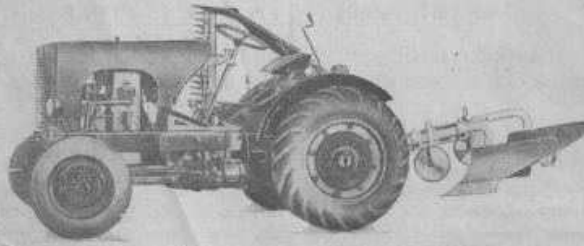


Stands  
Guillemaud  
Frères foire  
de Lyon 1949



# MICROMAX DIESEL

## TYPE G. F. D. 20



### PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

**MOTEUR :** C. I. M. Diesel

Alésage et course 70x100  
Régime normal 1500 T. M.  
Graissage sous pression  
Démarrage à la manivelle  
Circulation d'eau par pompe

**EMBRAYAGE :**

À disque unique de grande dimension

**PONT ARRIERE - BOITE A VITESSES**  
monobloc

**COMMANDE :**

des roues arrières par colonne à denture intérieure à grande démultiplication

**RELEVAGE HYDRAULIQUE**

**FREINS d'arrêt :** commande à main sur mécanisme indépendants à pédales sur roues arrières

**VITESSES :**

De travail 1,5 à 8 kms/heure  
De route 18 kms/heure  
Marche arrière 2,5 kms/heure

**PUISSANCE :** à la barre 1120 kilogr

**POIDS** du tracteur nu 1480 kilogr

**CHARGE** ramorquée 8 tonnes

**PNEUS** avant 5,50 x 16  
arrière 10 x 24

**RAYON** de braquage 2 mètres 30

**PRISE** de force à l'arrière

**ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE**

**SOUPLE - PUISSANT - ÉCONOMIQUE - FACILE À CONDUIRE**

Etablissements GUILLEMAUD Frères, Constructeurs à BOURG (Ain) - Tél. 2.65

Le tracteur MICROMAX DIESEL type G. F. D. 20 permet de produire au prix le plus bas.

Solution de la mécanisation efficace de la ferme par son outillage porté à relevage hydraulique.

### SE CONSTRUIT EN DEUX TYPES

**CHARRUE NORMAL**

Voie variable de 1 m 20 à 1 m 40

**VIGNERON SURBAISSÉ**

Voie variable de 0 m 80 à 1 m 40

### SES AVANTAGES PARTICULIERS

Grande amplitude d'élévation verticale et levage avec prise de force arrière permettant l'adaptation de tout matériel porté et tracté dans les meilleures conditions, soit charrue rotative ou alternative, extirpateur, semoir, herse, pulvérisateur à disques, arracheuse de pommes de terre, moissonneuse-lieuse, javaleuse, porteur, pulvérisateur avec cuve portée.

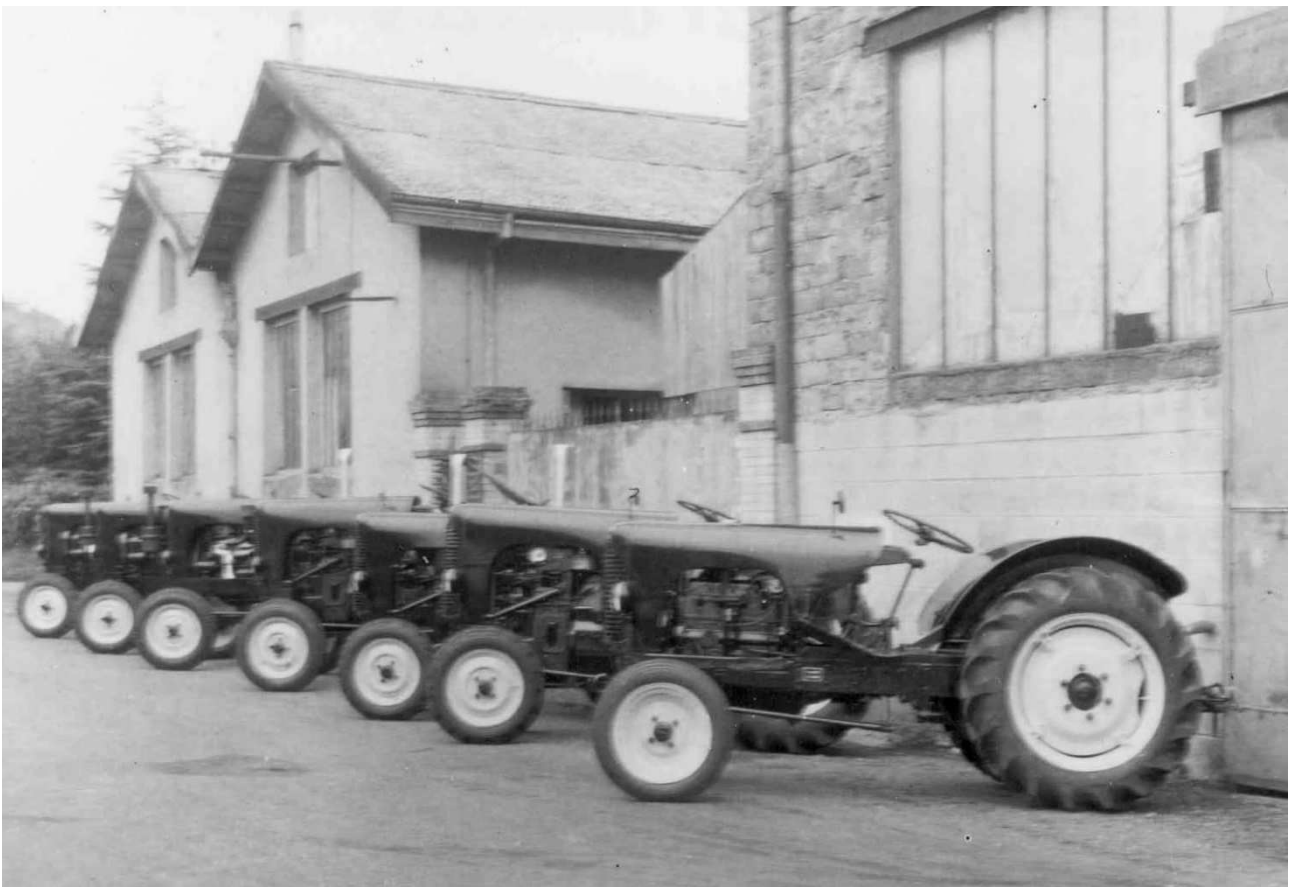
Barre de coupe à commande positive et la boîte des vitesses avec débrayage de sécurité à friction et grande longueur de bielle évitant les déformations des lames et pièces usure.

Tous les organes de transmission indépendants et accessibles permettant un montage et démontage rapide.

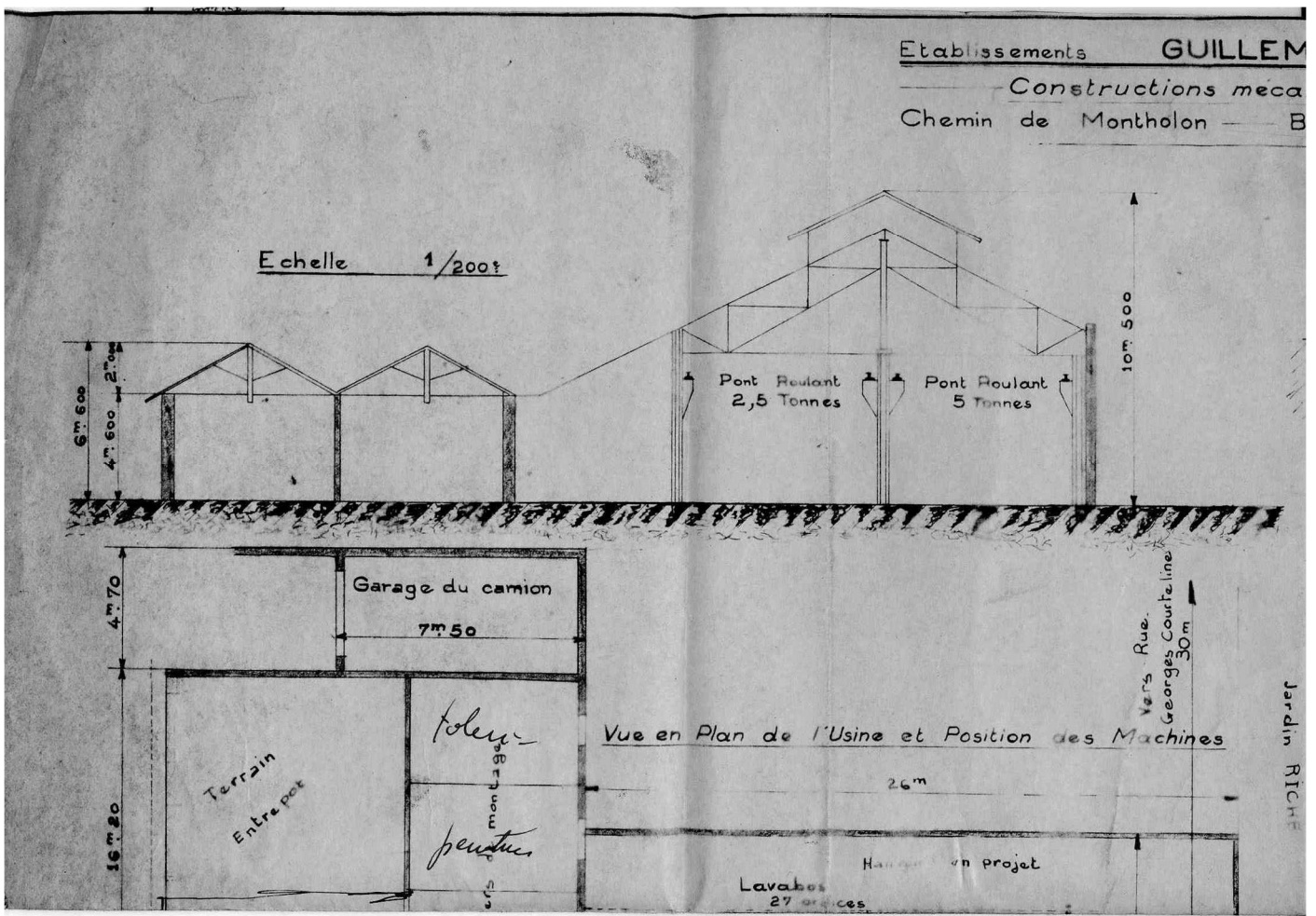
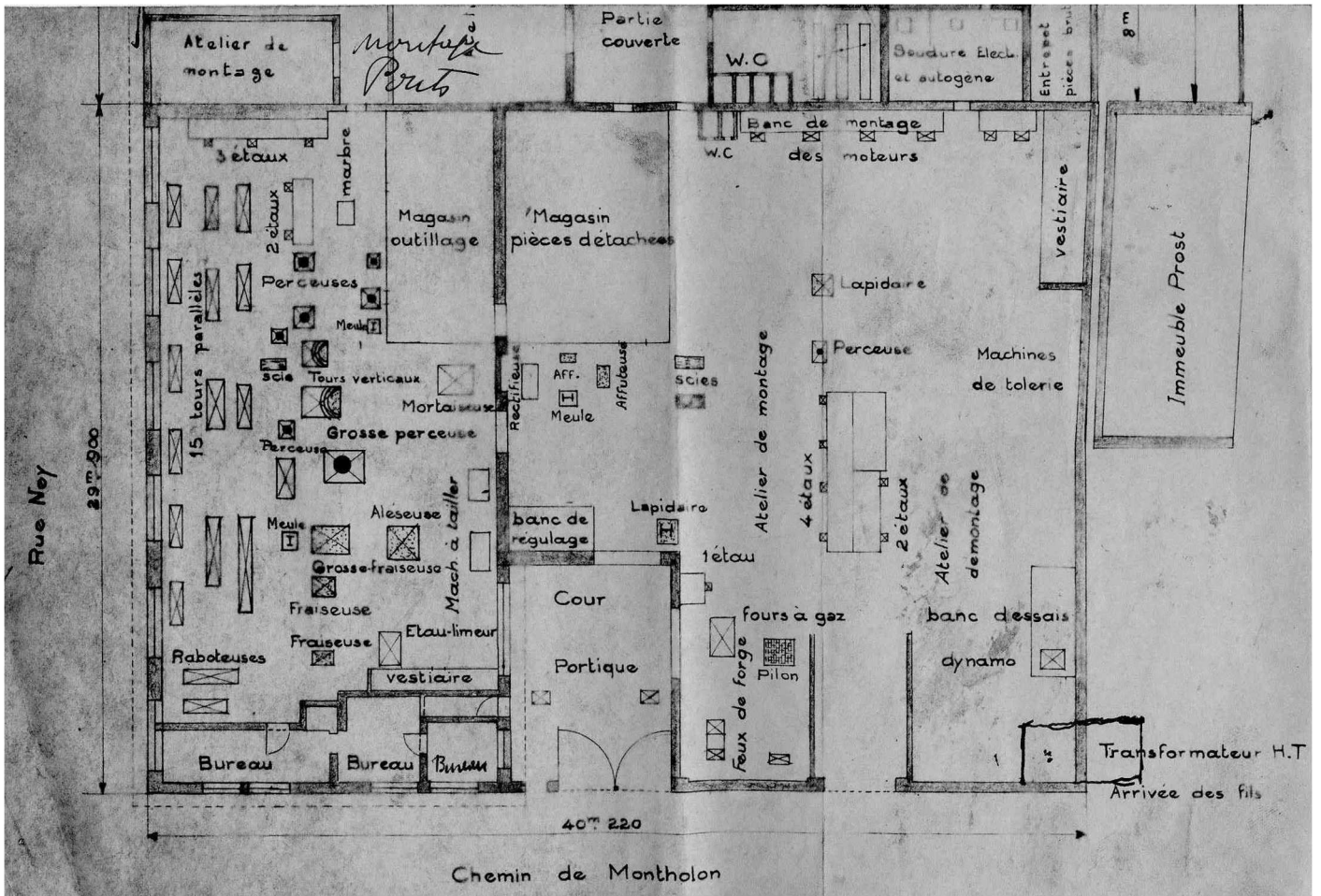
Possède une adhérence remarquable en tous terrains et exécute tous travaux sans disques d'alourdissement ni lests.

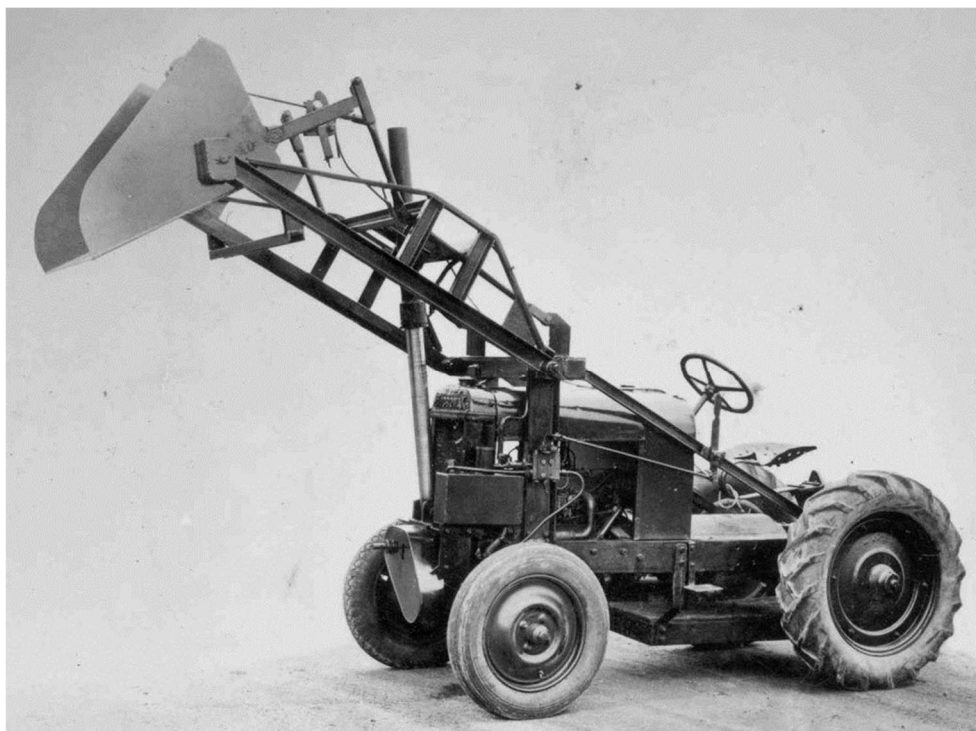
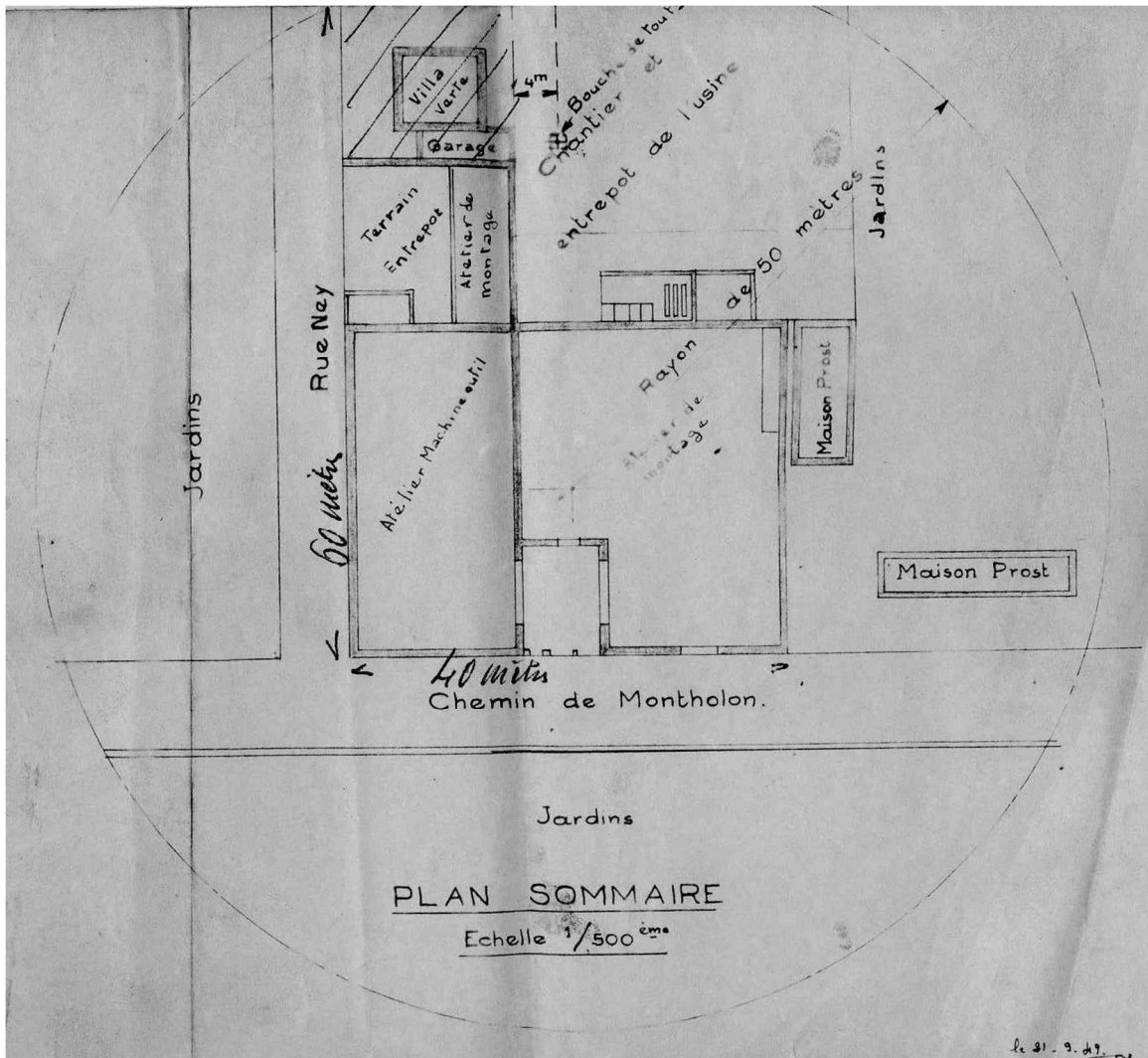
Son moteur à deux temps, sans soupapes, le plus souple, le plus économique des Diesels de moyenne puissance, consomme pour un labour moyen 1 litre 1/2 à l'heure de combustible et 12 grammes d'huile, soit moins un litre pour 50 heures de marche.





En 1948 tracteurs devant l'usine chemin de Montholon





Un "chargeur" Micromax en 1950



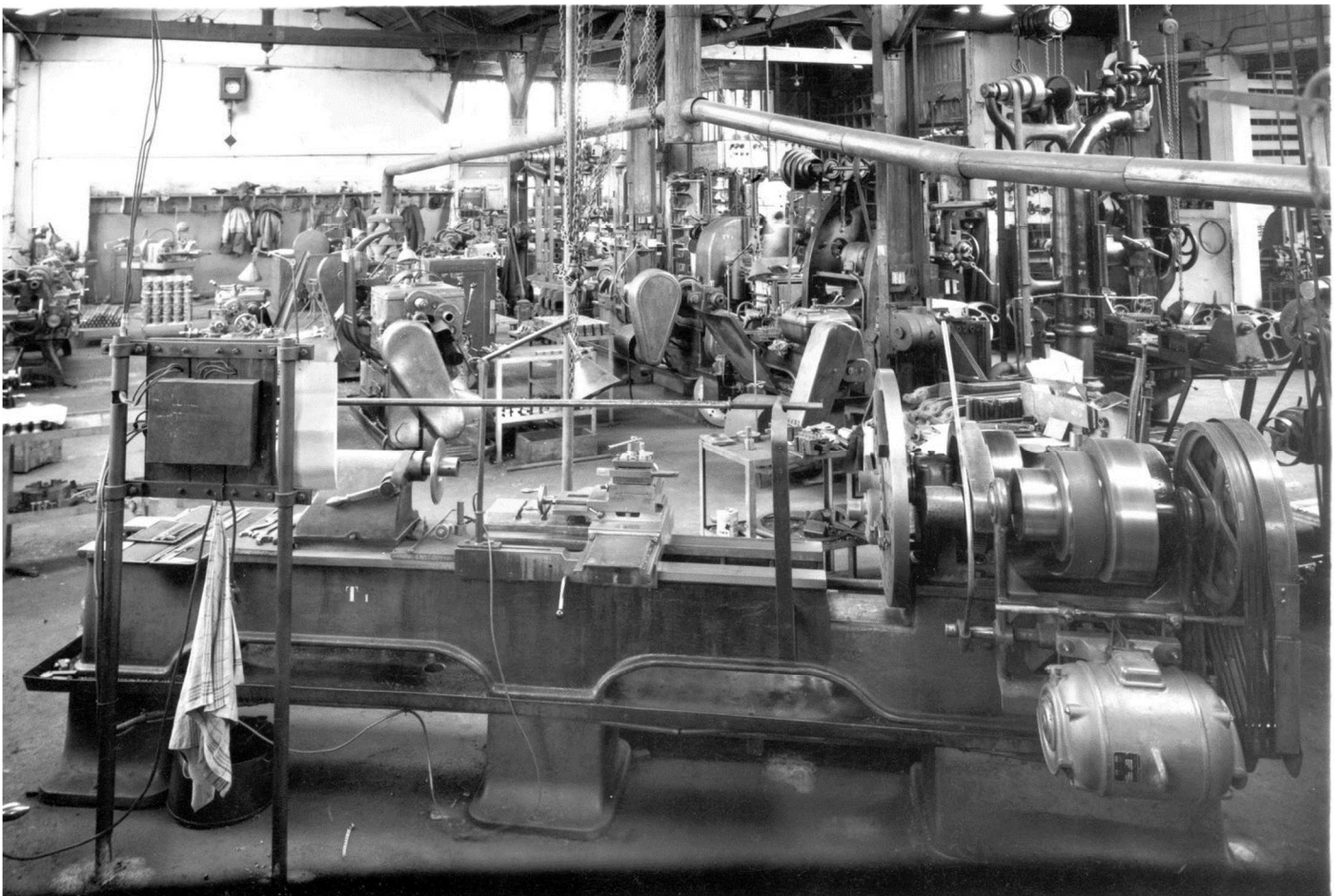
En 1951, à Villard les Dombes, démonstration d'un 4 roues motrices avec pont articulé



En 1951, un relevage hydraulique



En 1955, un tracteur de dernière génération



L'usine se situait à l'angle de la rue Ney et du chemin de Montholon





1958 Paul Piller, mon père (gendre d'Auguste Guillemaud), sur un tracteur vigneron

En 1958, Auguste Guillemaud, mon grand-père tel que je l'ai connu.



# BREVET D'INVENTION

DÉLIVRÉ SANS GARANTIE DU GOUVERNEMENT

Sous le n° 902.349

CERTIFICAT D'ADDITION du 18 AVRIL 1951

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE

Vu la loi du 5 juillet 1844, modifiée par les lois des 31 mai 1856 et 7 avril 1902, et par l'article 58 de la loi de finances du 26 décembre 1908. Vu, notamment l'article 11 de la dite loi. Vu la demande formée suivant procès-verbal dressé le 18 AVRIL 1951, à 15 heures 5 minutes, au Secrétariat Général de la Préfecture du Département du RHONE.

ARRÊTE :

ART. 1<sup>er</sup>. — Il est délivré à Monsieur Auguste, Frédéric GUILLEMAUD Représenté par Messieurs GERMAIN & MAUREAU 31, Rue de l'Hôtel-de-Ville - LYON - (Rhône)

..... sous le n° 61.587  
un certificat d'addition au brevet d'invention de vingt ans pris le 6 AOUT 1943  
pour "Tracteur à quatre roues directrices et motrices"

ART. 2. — Le présent arrêté constituant le certificat d'addition est délivré conformément à l'article 16 de la loi du 5 juillet 1844, modifiée par les lois des 31 mai 1856 et 7 avril 1902 portant que les changements, perfectionnements ou additions, seront constatés par des certificats délivrés dans la même forme que le brevet principal.

A cet arrêté demeurera joint un exemplaire imprimé de la description

et du dessin déposé à l'appui de la demande de certificat d'addition.

Une ampliation du présent arrêté sera délivrée au demandeur.

Paris, le 24 NOVEMBRE 1954

Pour expédition certifiée conforme.

Le 20 AVRIL 1956

Le Chef du Bureau,

Pour le Ministre et par délégation

Le Chef du Service de la Propriété Industrielle,

Signé : FINNIS

(Voir ci-après un extrait de la loi du 5 juillet 1844.)

d'extrémité 36. C'est ainsi que, si l'huile sous pression est envoyée dans la tubulure 38, cette huile s'engage dans la chambre 42a du cylindre 33 et provoque le déplacement de ce cylindre suivant la flèche 43 de fig. 3; il en résulte le déplacement simultané de la crémaillère rectiligne 32 et donc le pivotement de la crémaillère circulaire 31 et du demi-châssis arrière 2 suivant la flèche 44 de fig. 3.

Le distributeur qui permet l'alimentation du vérin soit par la tubulure 38, soit par la tubulure 39 comporte, comme montré en fig. 4, une clé 45 pouvant tourner à l'intérieur d'un corps 46, et qui, suivant sa position angulaire, permet la mise en communication de la tubulure 48 amenant l'huile sous pression depuis la pompe hydraulique actionnée par le moteur du tracteur, soit avec la canalisation 38, soit avec la canalisation 39; dans le premier cas, la canalisation 39 est mise en communication avec la tubulure 49 de refoulement d'huile au réservoir; dans le second cas c'est la canalisation 38 qui est mise en communication avec cette tubulure. La clé 45 du distributeur peut enfin occuper la position représentée au dessin, position dans laquelle les quatre tubulures 38, 39, 48 et 49 sont isolées les unes des autres.

La commande de la clé 45 est réalisée à l'aide d'un levier 50 (fig. 5) se trouvant à portée de la main du conducteur et dont la manœuvre à droite ou à gauche donne une orientation relative, soit sur la droite, soit sur la gauche, la position verticale dudit levier correspondant à la position de clé représentée en fig. 4, c'est-à-dire au maintien de l'orientation du tracteur soit en ligne droite, soit en virage.

Il est à remarquer que les deux canalisations 38 et 39 sont reliées entre elles par une tubulure 51 sur laquelle est interposé un pointeau réglable 52 constituant vanne et permettant la mise en communication ou non, des deux tubulures 37 ou 38. Ce pointeau permet de conjuguer l'action du volant manuel de commande de direction à l'action du levier du distributeur hydraulique. Par ouverture de la vanne que constitue le pointeau 52, il est, en outre, possible, en cas d'immobilisation de la pompe d'alimentation, d'utiliser uniquement la commande de direction par le volant manuel. Même dans ce cas,

il est alors possible, par réglage du débit d'huile au pointeau 52, de rendre la direction plus ou moins irréversible.

Cette direction hydraulique adaptée au tracteur, objet du brevet principal, lui procure les principaux avantages suivants :

Suppression des efforts prolongés du conducteur, au cours des labours, dans les virages en fourrière;  
Possibilité de manœuvres rapides;

Stabilité de la direction sur route, au cours des travaux d'agaires, des transports forestiers, ou autres, et ce en raison de l'irréversibilité totale de la direction, lorsque le pointeau 52 est fermé;

Et cependant possibilité de commander manuellement la direction, par le volant.

Comme il va de soi, l'invention ne se limite pas à la seule forme de réalisation qui a été décrite et représentée à titre d'exemple; elle embrasse, au contraire, toutes les variantes d'exécution.

#### RÉSUMÉ

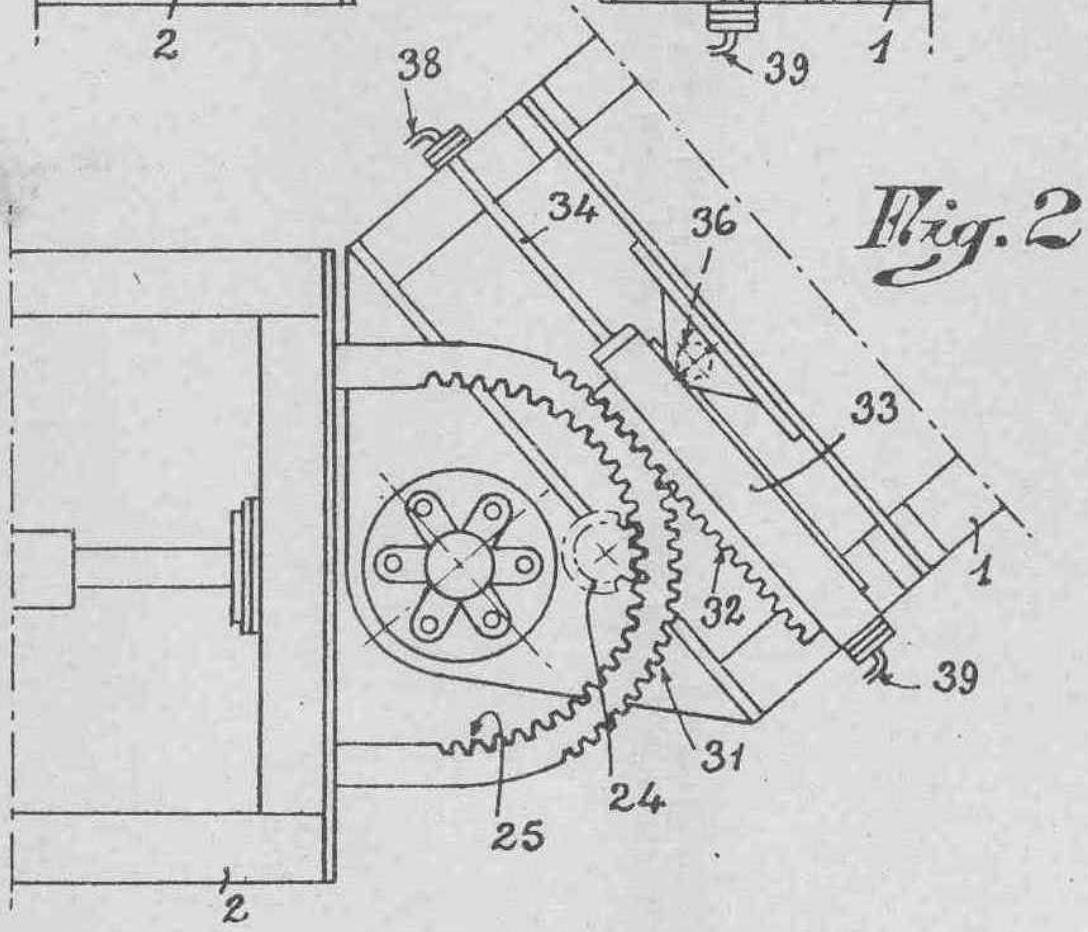
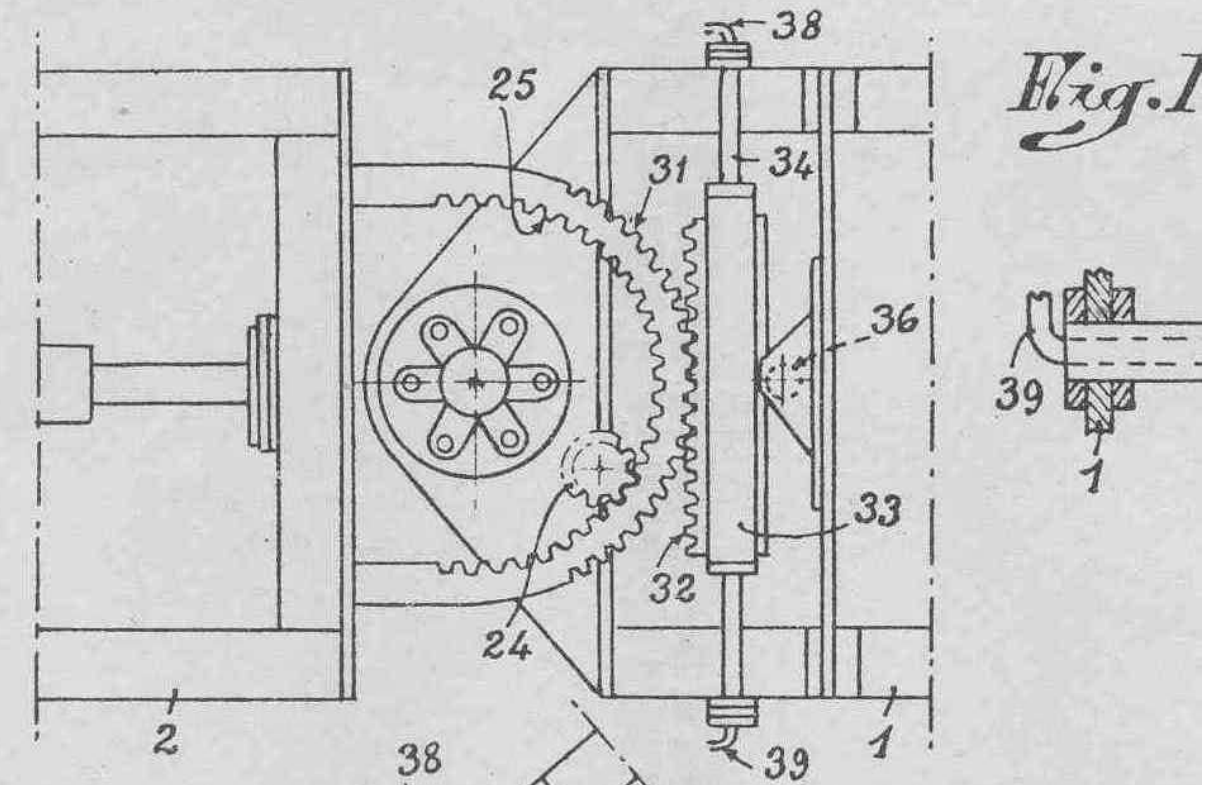
1° Tracteur à quatre roues directrices et motrices, tel que décrit au brevet principal, caractérisé en ce que, pour améliorer et faciliter la commande de la direction, il est muni d'un vérin hydraulique à double effet, dont le cylindre est solidaire d'une crémaillère rectiligne engrenant avec une crémaillère circulaire, dont la denture est taillée sur la face extérieure du secteur qui, portant la crémaillère intérieure en prise avec le pignon de commande de direction par le volant, est solidaire du demi-châssis arrière, ledit cylindre de vérin se déplaçant sous l'effet de la pression d'huile sur la tige du piston portée par le demi-châssis avant, ce déplacement ayant lieu à droite ou à gauche suivant l'action du distributeur et provoquant ainsi le pivotement à droite ou à gauche du demi-châssis arrière par rapport au demi-châssis avant.

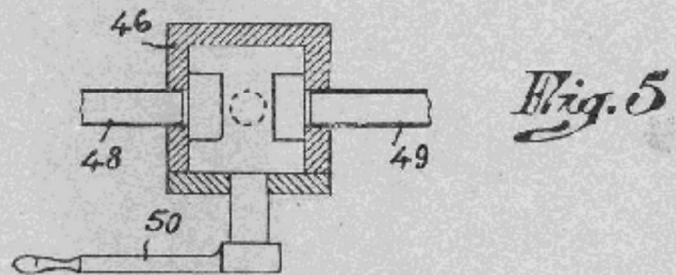
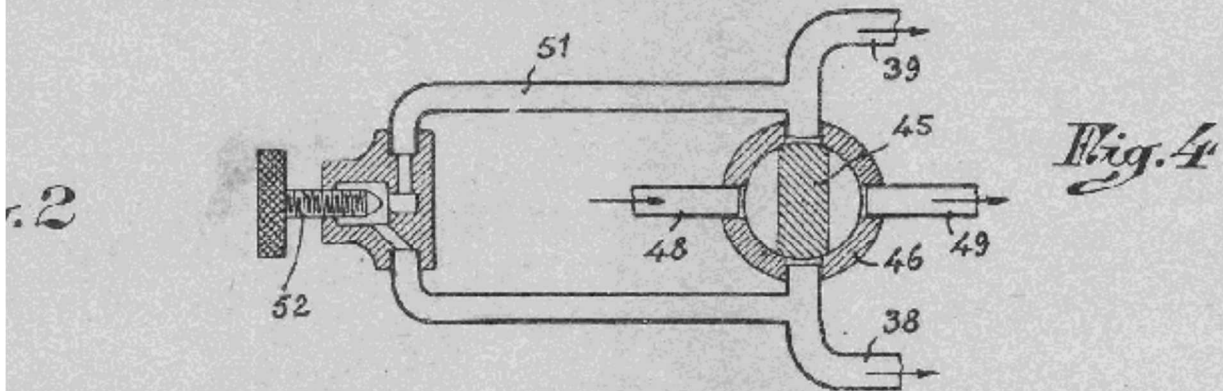
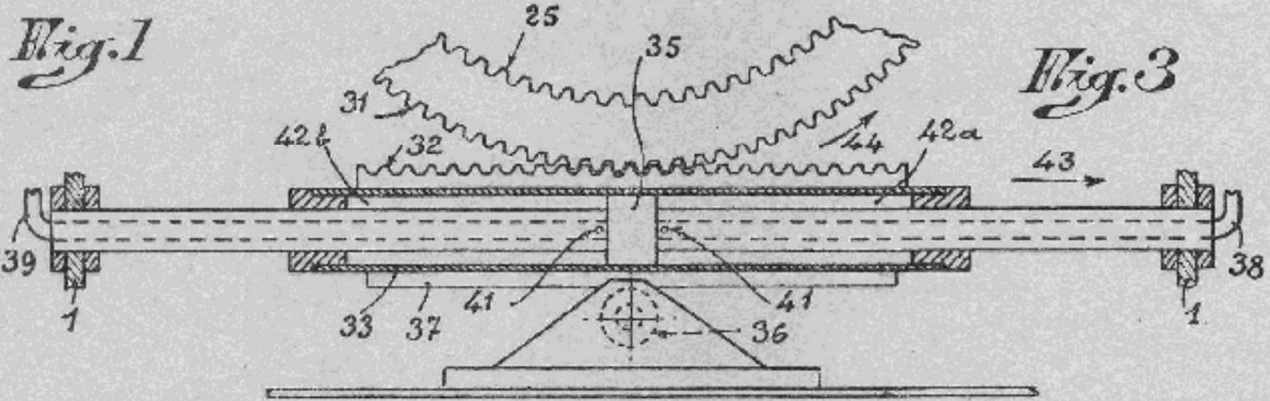
2° A titre de produit industriel nouveau, tout tracteur à quatre roues directrices et motrices, tel que spécifié en 1° ou comportant application de semblables dispositions.

AUGUSTE-FRÉDÉRIC GUILLEMAUD.

Par procuration :

GERMAIN & MAUREAU.







Les établissements Guillemaud produiront environ mille tracteurs entre 1936 et 1958. Après cession d'actions, l'entreprise Guillemaud deviendra la société Valor.

Jean-Paul Piller le 18 novembre 2022

**f5aye@wanadoo.fr**